

leurs ressources ; la formation des républiques urbaines, dont la prospérité est liée au progrès du commerce ; le développement de la production agricole et de la production industrielle, qui fournissent au trafic des éléments grandissants d'activité ; la création de nouveaux marchés et de grandes foires ; la transformation même de la vie sociale qui suscite de nouveaux besoins de bien-être ou de luxe. La vie commerciale s'épanouit avec une force qu'elle n'avait pas connue jusque-là et qui dépasse même celle des plus belles périodes de l'antiquité, où le commerce avait un champ d'action moins vaste.

L'organisation commerciale ; les formes du commerce. — L'économie nouvelle a maintenant ses organes spéciaux. Elle provoque la naissance de classes distinctes et de formes d'organisation variées. Au-dessus du petit producteur paysan et de l'artisan local, qui continuèrent à vendre directement au consommateur, apparaît le négociant de profession (*negotiator, mercator*), l'intermédiaire, dont la fonction essentielle consiste dans l'achat et la revente des produits. Originellement, dans cette classe, se confondent les grands marchands et les entrepreneurs de transports, aussi bien que les colporteurs et les petits revendeurs. Elle est formée d'éléments disparates, souvent troubles, qui résident de préférence dans les faubourgs des villes et aux points de passage des voies terrestres et fluviales, où ils sont pourvus d'un droit spécial (*jus mercatorum*) qui les protège. Bientôt, elle se renforce des capitalistes et des manieurs d'argent des centres urbains.

Des distinctions y apparaissent, nées de l'inégalité des fortunes et de la division du travail. La majeure part des marchands se fixe à demeure. Le petit commerce urbain se développe et se distingue du grand commerce national ou international, réservé à une élite, et du trafic des colporteurs, exercé par des nomades. Le premier a pour centres, la ville, la banlieue et la région, et pour foyers le marché quo-